

**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**

**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 4 janvier au 10 janvier 2019**

Tunisie

- L'inflation s'est légèrement accélérée en décembre 2018 à +7,5% sur un an selon l'Institut National de la Statistique.
- Les négociations salariales dans la fonction publique ont repris entre la principale organisation syndicale et le gouvernement, sans parvenir pour le moment à un accord.
- Le premier ministre tunisien Youssef Chahed a dévoilé sa feuille de route pour 2019.
- La Banque Centrale Tunisienne (BCT) a publié une circulaire régissant l'activité et le fonctionnement des établissements de paiement.
- L'Agence Française de Développement a accordé un financement de 120 M EUR à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) pour financer la mise en place d'un réseau intelligent de distribution d'électricité.
- Le nombre de touristes accueillis en Tunisie en 2018 a augmenté de +18,6% par rapport à 2017 et les recettes touristiques libellées en dinars tunisiens se sont accrues de +44,5% sur la même période.

Libye

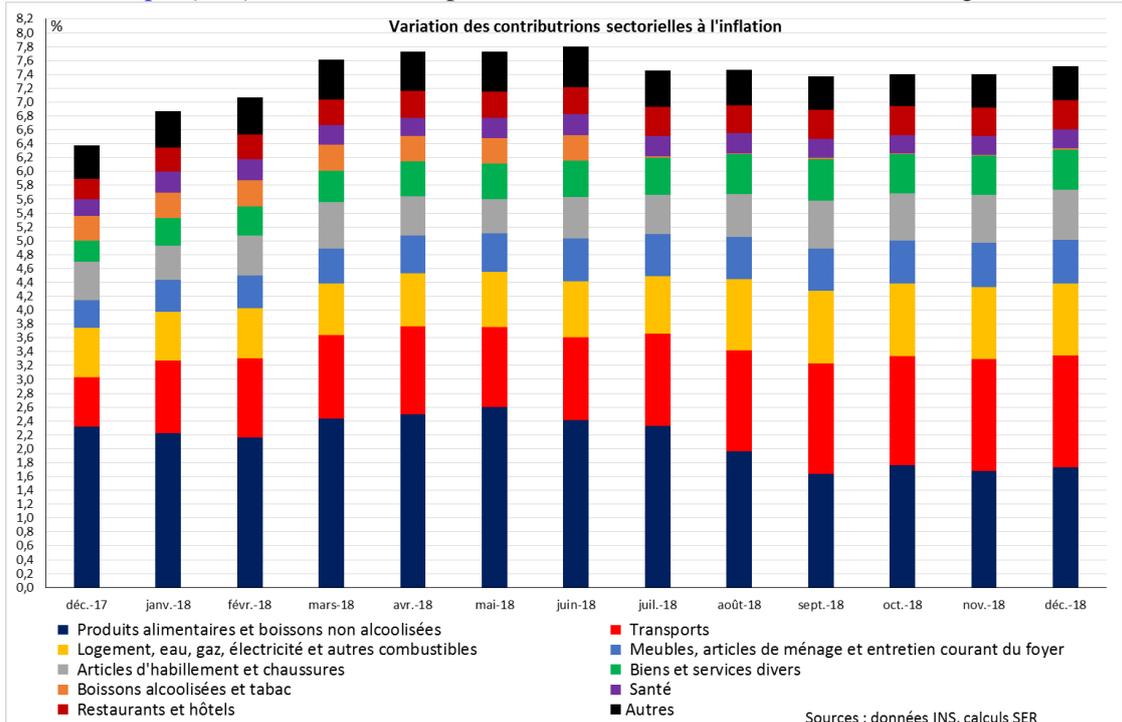
- Le président de la Compagnie pétrolière nationale a annoncé une augmentation de +74,3% des revenus issus de la production pétrolière libyenne en 2018, par rapport à l'année précédente.
- Trois importantes banques du pays annoncent la formation d'une union bancaire.

TUNISIE

- L'inflation s'est légèrement accélérée en décembre 2018 à +7,5% sur un an selon l'Institut National de la Statistique.

Le taux d'inflation a légèrement progressé en décembre 2018 à +7,5% en glissement annuel (g.a.), selon [les dernières données de l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#). Les trois mois précédents, il était stable à +7,4%. Cette augmentation

est due essentiellement à l'accélération de la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+6,18% en décembre 2018 en g.a. contre +5,97% en novembre 2018 en g.a. – cas surtout de la sous-catégorie des légumes) et dans une moindre mesure à l'accélération du rythme de hausse des prix dans le secteur des articles d'habillement et chaussures (+8,6% en décembre 2018 en g.a. contre +8,25 en novembre 2018). *In fine*, le taux d'inflation sur l'année 2018 s'établit à +7,5% en moyenne par rapport à l'année précédente, contre +6,4% en 2017, +4,2% en 2016 et +4,1% en 2015.



- Les négociations salariales dans la fonction publique ont repris entre la principale organisation syndicale et le gouvernement, sans parvenir pour le moment à un accord.

Les négociations salariales dans la fonction publique ont repris lundi 7 janvier 2019 entre une délégation du bureau exécutif de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et le gouvernement. Le gouvernement proposerait d'attribuer une enveloppe de 700 M TND au financement de la hausse des salaires des fonctionnaires de l'Etat, selon le ministre des affaires sociales M. Trabelsi. Cela correspond à une hausse de la masse salariale dans la fonction publique de +4,24%. Cette jugée proposition est jugée insuffisante par le Secrétaire général de l'UGTT, M. Nouredine Taboubi, qui souhaite une augmentation équivalente à celle observée dans le secteur public (estimée à +6,65%). Pour rappel, l'UGTT a décrété un jour de grève générale mobilisant le secteur public et la fonction publique pour le 17 janvier 2019. La grève sera maintenue si aucun accord n'est obtenu d'ici le 14 janvier 2019.

- *Le premier ministre tunisien Youssef Chahed a dévoilé sa feuille de route pour 2019.*

M. Youssef Chahed a défini les contours de son projet politique pour 2019 dans un document intitulé « Feuille de route et objectifs du gouvernement jusqu'à l'étape des élections 2019 » résumé par l'hebdomadaire *Leaders*. Les priorités du chef du gouvernement pour cette année sont la recomposition de l'Instance supérieure indépendante des élections (Isie), ainsi que la garantie d'un climat favorable à la tenue en toute sécurité et sérénité des élections législatives et présidentielle. Sur le plan législatif, M. Youssef Chahed considère comme prioritaire la mise en place de la Cour constitutionnelle et l'adoption de la loi organique du budget, de la loi d'urgence économique et de la loi de finances 2020. Sur un plan sectoriel, le gouvernement va porter une attention particulière aux secteurs du tourisme, du numérique, des industries extractives et des énergies nouvelles. Enfin, le gouvernement souhaite limiter l'inflation annuelle à +5%, améliorer le pouvoir d'achat, réduire le taux de chômage (affectation de 150 M TND supplémentaires au Fonds national de l'emploi) et encourager l'initiative privée (création de la Banque des régions dotée d'un capital de 400 M TND).

- *La Banque Centrale Tunisienne (BCT) a publié une circulaire régissant l'activité et le fonctionnement des établissements de paiement.*

La BCT a publié le 31 décembre 2018 [la circulaire n°2018-16](#) régissant l'activité et le fonctionnement des établissements de paiement. Elle définit notamment les conditions d'exercice de l'activité des établissements de paiement, les règles de gouvernance et de contrôle interne spécifiques, les règles régissant les comptes de paiement, les conditions de recours des agents et le dispositif de protection du consommateur. Cette circulaire a pour objectif notamment de réduire les transactions en espèces (« *decashing* »), en favorisant l'élargissement de l'inclusion financière. Dans le prolongement de la révision récente de la loi régissant l'activité bancaire, il s'agit d'ouvrir le secteur bancaire à des établissements financiers (qui réaliseront des activités autrefois réservées aux banques), afin d'améliorer la qualité des services et la compétitivité du secteur.

- *L'Agence Française de Développement a accordé un financement de 120 M EUR à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) pour financer la mise en place d'un réseau intelligent de distribution d'électricité.*

Vendredi 4 janvier 2019, le Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, M. Zied Ladhari, et le Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) à Tunis, M. Gilles Chausse, ont signé un accord de coopération bilatérale portant sur l'octroi d'un prêt souverain d'un montant de 120 M EUR par l'AFD à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) afin de financer la mise en place d'un réseau intelligent de distribution d'électricité. Le prêt souverain a également été complété par une subvention de 1 M EUR pour l'appui à la maîtrise d'ouvrage dans la préparation du projet, le lancement des appels d'offres, l'évaluation des offres, la mise en œuvre du projet et la formation des équipes. Inscrit au plan de développement national «Tunisia 2020», ce nouveau projet permettra notamment, à travers une gestion informatisée du réseau électrique tunisien, d'améliorer les résultats financiers de l'entreprise publique et de faciliter l'intégration d'énergies provenant de sources renouvelables.

- *Le nombre de touristes accueillis en Tunisie en 2018 a augmenté de +18,6% par rapport à 2017 et les recettes touristiques libellées en dinars tunisiens se sont accrues de +44,5% sur la même période.*

Dans une déclaration faite à la presse, M. René Trabelsi, Ministre du tourisme et de l'artisanat, a indiqué que le nombre de touristes accueillis dans le pays en 2018 s'élevait à 8 299 137, soit une hausse de +18,6% par rapport à 2017. Le chiffre est supérieur à celui observé en 2010 (+20,3%), année de référence du tourisme tunisien en termes de recettes touristiques. Selon la Banque centrale de Tunisie (BCT), les recettes touristiques libellées en dinars tunisiens se sont élevées à 4,09 Mds TND (1,31 Mds EUR) en 2018, en augmentation de +44,5% par rapport à l'année précédente. Cependant, l'augmentation constatée est moins importante en euros (+25,9% par rapport à 2017).

LIBYE

- *Le président de la Compagnie pétrolière nationale a annoncé une augmentation de +74,3% des revenus issus de la production pétrolière libyenne en 2018, par rapport à l'année précédente.*

Dans une déclaration faite à la presse libyenne, M. Mustafa Sanalla, président de la NOC (National Oil Company), a annoncé les résultats financiers de la compagnie pétrolière nationale. Pour l'année 2018, les revenus tirés de la rente pétrolière libyenne se sont élevés à 24,4 Mds USD, soit une augmentation de +74,3% par rapport aux chiffres de l'année précédente. En outre, le président de la NOC a indiqué que le pays a produit en moyenne 1,107 M barils de pétrole par jour en 2018, ce qui correspond à la moyenne la plus élevée depuis 2013. M. Mustafa Sanalla avait attribué, dans de précédentes déclarations, cette augmentation substantielle à l'amélioration de la situation sécuritaire autour des principaux champs pétroliers du pays. Pour rappel, les revenus pétroliers du pays constituent 95% des recettes publiques libyennes.

- *Trois importantes banques du pays annoncent la formation d'une union bancaire.*

Dimanche 23 décembre 2018, à l'occasion du forum annuel dédié au secteur bancaire qui s'est tenu à Benghazi, Bank of Commerce & Development, Assaray Trade and Investment Bank et Alejma'a Alarabi Bank ont annoncé qu'elles formeront une union de banques privées. Elles ont indiqué que les autres établissements du pays étaient invités à les rejoindre. Cette union de banques privées vise à favoriser le développement du secteur bancaire en Libye, en garantissant leurs droits.